

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250417_P_063
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

- **Objet : Signature d'un acte spécial de sous-traitance entre la société Maçonnerie Royer et SAS Nuage pour la création d'une salle d'escalade indoor sur la commune d'Aurec-sur-Loire – Lot n°2 : Démolition – maçonnerie - Flochage -VRD**

Le Président,

N° 20250417_P_063

Décide

De signer un acte spécial de sous-traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **SARL MACONNERIE ROYER**
- Pour les travaux de création d'une salle d'escalade indoor sur la commune d'Aurec-sur-Loire – Lot n°2 : Démolition – maçonnerie – Flochage - VRD

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Flochage CF2H des structures verticales métalliques**
- **Flochage CF1H des structures verticales métalliques**
- **PV pour renfort par lattis métallique nervuré de type nergalto**
- **Sous face de dalle haute en hourdi béton brut non peint CF2H**

D'un montant maximum de

- **12 062.00 € HT**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

L'entreprise sous-traitante désignée :

**SAS NUAGE
ZA LA PRAIRIE III
43 CHEMIN DES MURONS
42340 VEAUCHE**

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 17 avril 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250417-20250417_P_063-AU
Reçu le 13/05/2025

